

QUELLE DEFENSE POUR L'EUROPE ?*

La Défense Européenne est une idée qui a vu le jour au lendemain de la 2^{ème} guerre mondiale. Elle a, avec parfois réalisme mais aussi des intentions pas toujours suivies d'effets, bâti des structures de plus en plus complexes en s'appuyant sur des traités et des organisations politico-militaires qui, tout en ayant le mérite d'exister, sont à l'origine de nombreuses ambiguïtés compte tenu de la multiplicité des acteurs.

Quatre niveaux coexistent aujourd'hui :

🇫🇷 · D'abord celui de la France, avec ses propres moyens indépendants et sa dissuasion nucléaire.

🇺🇸 · Ensuite celui de l'OTAN, alliance signée le 4 avril 1949 par douze pays (10 européens et 2 Nord-Américains) dit traité de Washington. Il avait pour objectif de se défendre mutuellement conformément à l'article 51 de la charte des Nations Unies. Aujourd'hui, 26 pays ont rejoint cette organisation dont d'anciens membres du Pacte de Varsovie. Les moyens militaires sont ceux des Etats membres qui passent sous commandement de l'OTAN en cas de conflit. L'influence américaine y est considérable. La France, quant à elle en fait toujours partie, mais s'est retirée du commandement militaire intégré. A signaler le sommet de l'OTAN à Prague de novembre 2002 qui permet à l'UE de disposer des moyens militaires de l'OTAN dans le cadre d'opérations de Petersberg

🇪🇺 · Puis celui de l'UEO qui a été créée en 1955. Cette Union au départ, était le cadre institutionnel des échanges en matière de sécurité et de défense. Elle a vu son rôle se renforcer en juin 1992 avec les missions de Petersberg. Elle est depuis le traité de Nice dépouillée de ses fonctions hypothétiques de gestion des crises au profit de l'UE. Elle demeure cependant dépositaire de la garantie de l'article 5 qui donne une interdépendance plus forte entre les Etats par rapport à l'article 5 de l'OTAN qui ne prévoit qu'une clause d'assistance mutuelle. Ce même article est repris dans le projet de Constitution que nous avons rejeté. Quant à son Assemblée parlementaire, elle traite toujours des problèmes de sécurité et de défense.

🇪🇺 · Enfin pour terminer avec les structures, l'Union Européenne,

Ses sommets et ses conseils

- **Le sommet franco britannique de Saint Malo** en 1998 a formulé des propositions pour que l'UE puisse détenir des capacités d'action autonome et mener des opérations militaires de type Petersberg (humanitaires, maintien et rétablissement de la paix).

- **Le conseil de Cologne** en 1999 a nommé Javier Solana « Monsieur PESC ». Les quinze affirment leur volonté de prévenir ou gérer des crises avec ou sans les moyens de l'OTAN et s'engagent à améliorer l'efficacité des moyens militaires et la capacité autonome de l'Europe. Les résultats escomptés dans ce domaine se font encore attendre. Il a été demandé à la Présidence de préparer l'inclusion des traités de l'UEO dans l'UE ainsi que la mise en place d'un Comité Politique de Sécurité (COPS), d'un Comité Militaire et d'un Etat Major avec son centre de situation.

- Il voit la Politique Européenne de Sécurité Commune (PESC) se muer en Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD).

Une force de réaction rapide européenne autonome est créée. Celle-ci doit pouvoir déployer dans un délai de deux mois et pour une durée de un an des moyens militaires disposant de ses propres capacités de commandement et comprenant des forces terrestres de 50 à 60 000 hommes, des forces aériennes de 300 à 500 avions et des forces maritimes d'une quinzaine de bâtiments de combat.

Avec ses traités

- **de Maastricht** en 1992. Il a constitué l'acte fondateur de la PESC.

.- **d'Amsterdam** en 1997. Il poursuit l'œuvre en désignant un secrétaire général de la PESC

- **de Nice** en 2000. Il crée réellement les institutions de la PESD dans le droit fil des lignes directrices des conseils de Cologne et d'Helsinki, en installant à Bruxelles les Ambassadeurs du Comité Politique de Sécurité (COPS) qui assure la direction politique et stratégique des interventions, le Comité Militaire composé d'Officiers Généraux, l'Etat-Major et ses 170 personnes, chargé d'assurer la veille stratégique et de réfléchir sur les concepts d'emploi. Mais à aucun moment, cette structure n'est capable de conduire des opérations sur le terrain et en particulier celles qui pourraient être menées par la force de réaction rapide européenne autonome créée au sommet d'Helsinki.

Il faut donc qu'elle s'appuie sur

- Soit celles de l'OTAN et du SHAPE.

- Soit celles d'un des cinq pays européens qui ont des centres opérationnels capables de prendre en charge et de conduire militairement une coalition. Il s'agit de la France, la Grande Bretagne, l'Allemagne, l'Italie et la Grèce. La France utilise son centre de planification et de conduite des opérations de l'Etat Major des Armées situé au Mont Valérien.

- Soit celles d'une nouvelle structure née de la volonté affichée pendant la guerre du Golfe en 2004 par quatre pays opposés à l'intervention américaine dont la France et l'Allemagne, de donner les moyens à l'UE de conduire des opérations. Après une opposition des Etats Unis, un compromis a été trouvé et il a été décidé de mettre en place une cellule civilo militaire au sein de l'EM de l'UE en s'appuyant sur un centre opérationnel (OHQ) pour planifier, préparer et conduire une opération avec des moyens militaires des pays qui souhaitent intervenir. Elle sera opérationnelle à l'été 2006

Néanmoins, il faut être conscient que dans l'état actuel des moyens européens, l'UE ne peut conduire que des opérations de type Petersberg et non des opérations militaires de type OTAN dites de Berlin+

Avec son Agence de la défense qui, placée sous l'autorité du Conseil depuis 2004, a pour mission

De développer les capacités de défense de l'UE

D'harmoniser les efforts de Recherche et technologie

De développer des armements en commun au sein de l'OCCAR

D'assurer la cohérence d'un marché européen de l'armement et les synergies industrielles.

Il est à noter qu'aucune décision de l'Agence ne peut empiéter sur les outils nationaux ;

Son Centre Satellitaire de Torrejon qui souffre de moyens militaires limités, car l'accord passé avec l'UEO sur les images fournies par notre satellite Hélios, n'a pas été reconduit au bénéfice de l'Union Européenne. Il est donc caduc depuis le traité de Nice.

Il existe des accords multinationaux en dehors de l'OTAN, de l'UE et de l'UEO et dans lesquels la France est fortement présente et active.

Il s'agit :

- De la Brigade franco-allemande opérationnelle depuis 1991. Elle représente réellement des forces permanentes sur le terrain.

- Du Corps européen né d'une initiative franco-allemande en 1992 suite aux déclarations de Petersberg. Il devait être mis à la disposition de l'UEO. Il sera transféré à l'UE en 1999 au sommet d'Helsinki. En dehors des crises, ce n'est qu'un Etat Major situé à Strasbourg, mais ses effectifs peuvent monter à 60 000 hommes en cas de besoin.

- Du Groupe Aérien Européen. C'est un forum de discussion entre la France et la Grande Bretagne.

- De l'Euromarfor, pour les moyens navals, composé d'un Etat Major avec la France, l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la Turquie qui se voit doté d'un groupe naval dimensionné à la mission décidée

.- De l'eurofor, pour les forces terrestres avec la France, l'Espagne, l'Italie et le Portugal régi selon les principes de l'Euromarfor.

- Des cellules de coordination pour le transport aérien (Eindhoven) et naval (Athènes)

- De la Force Européenne de Gendarmerie, forte de 800 hommes avec la France, l'Italie, les Pays Bas, l'Espagne et le Portugal.

Que peut-on envisager pour le futur ?

Est-il, compte tenu de la situation géostratégique post 1989 en Europe, vital de maintenir l'OTAN ? Tout le monde s'accorde pour reconnaître que son existence se justifiait face à l'empire soviétique. Mais aujourd'hui les menaces sont d'une autre nature et il convient de s'adapter. A terme il faudrait qu'elle disparaisse pour laisser la place à une autre organisation exclusivement européenne. C'est de mon point de vue indispensable pour que nous décidions enfin d'assurer nous-même notre propre défense sans passer sous les fourches caudines des Etats Unis.

Je suis parfaitement conscient que cette position va heurter un certain nombre de sensibilités ou intérêts particuliers. Les Etats Unis tiennent à maintenir cette organisation et s'en servir comme d'un outil d'influence politique. D'une part, bien qu'ayant déjà diminué le niveau de leurs forces en Europe, ils veulent garder un pied sur notre continent avec des troupes déjà prépositionnées prêtes à intervenir si nécessaire hors zone OTAN. D'autre part, c'est une excellente vitrine pour soutenir leur industrie d'armement et garder des parts importantes de marchés de matériels militaires dans une région du monde qui a encore des moyens financiers et des besoins. L'exemple de la Pologne est à ce titre révélateur de l'utilisation de fonds

européens à des fins d'acquisition de F16 américains. Mais on ne peut pas reprocher aux nouveaux entrants qui ont vécu sous le joug soviétique de ne voir dans l'UE que le côté bancaire et de venir se rassurer dans l'OTAN, seule organisation de défense digne de ce nom qui existe aujourd'hui.

Malheureusement, trop de pays membres de l'OTAN et de l'UE, qu'ils soient anciens ou nouveaux, ne sont pas prêts à franchir le pas. A cet égard, le projet de constitution souligne clairement le rôle de l'OTAN dans la défense de l'Europe et démontre, si besoin était, le manque de volonté des européens de transformer en actes concrets les bonnes intentions manifestées lors des conseils et dans les traités !

Les européens ne sont pas capables de prendre les moyens de leur politique. La crédibilité de l'Europe de la défense est à juger à l'aune des efforts financiers consentis par les Etats. Le budget total consacré à la Défense par les 25 pays de l'UE est égal à 160 milliards d'euros, soit 1,5 % du PIB. Il est à comparer aux 350 milliards d'euros des Etats Unis, soit 3,3% du PIB. Plus du double.

S'agissant des dépenses de recherche et développement, l'écart est encore plus significatif et donc préoccupant pour l'avenir : 10 Milliards d'euros pour les européens, 62 milliards pour les Américains, soit un rapport de 1 à 6. Les européens se réfugient donc derrière l'OTAN, c'est à dire essentiellement les Etats Unis, et un leurre d'identité européenne pour ne pas faire les nécessaires efforts nationaux, chacun estimant que la charge doit être supportée par les autres. Dans ces conditions, la situation actuelle risque de durer longtemps. Est-ce acceptable ? Si nous ne voulons pas que l'Europe reste américaine, nous n'avons d'autre choix que d'afficher dès à présent notre volonté de nous affranchir de l'OTAN.

2- Quant à l'UEO, quelle est sa véritable valeur ajoutée en dehors du fait d'être dépositaire de l'article 5 trop contraignant pour les Nations? On peut la supprimer.

3- Faut-il mettre en place une organisation centralisée de type fédéral qui écarte d'un revers de la main toute idée de nation. ? Le peuple français a tranché ! On peut même se poser la question de savoir si nous avons vraiment besoin d'une Constitution.

Alors pourquoi continuer de dépenser pour des organisations dont les intérêts et les actions peuvent se chevaucher ? Avons-nous vraiment besoin de confier le soin aux Etats Unis de nous nous défendre et nous apporter un parapluie nucléaire qui existe déjà en France et en Grande Bretagne ? Evidemment non !

Bâtissons donc notre défense en commun dans une Europe de Nations souveraines, en nous appuyant sur nos moyens nationaux existants, avec pour moteur essentiel la coopération basée sur des accords passés entre les Pays qui souhaitent participer à des opérations militaires ou à des programmes d'armement qui favorisent une préférence européenne tout en gardant bien entendu un partenariat stratégique privilégié avec les Etats Unis. Enfin, Il me paraît souhaitable de rester vigilant sur les termes d'un article 5 d'assistance mutuelle automatique tel qu'il figure dans le projet de Constitution. J'estime que nous devons nous rapprocher de celui de l'OTAN qui laisse plus de liberté d'action aux Nations.

Les outils existent. Il suffit de les faire vivre

Il s'agit :

1 - des accords multinationaux dont j'ai déjà parlé

2 - des moyens de préparation et de conduite d'opérations militaires, le COPS, le comité militaire, l'Etat major et les centres d'opérations présents aujourd'hui dans 5 pays et qui permettent de conduire sans l'OTAN des opérations multinationales de type Petersberg et bien entendu le centre d'opérations de l'UE qui sera opérationnel en 2006 en espérant que d'ici là les forces centrifuges de l'OTAN n'aurent pas été trop vives.

3 - De forces interarmées de réaction rapide mobilisables à la demande et adaptées aux besoins réels. Seuls leurs Etats Majors existent à l'état permanent.

4 - de l'Agence Européenne de la Défense au sein de laquelle des programmes d'armement de missiles Sol air, d'hélicoptères NH90 et Tigre, d'avion de transport A400M pour ne citer que ceux-ci, ont été ou sont développés y compris avec des pays non membres de l'UE comme la Turquie ;

Des efforts doivent encore être consentis, car il manque :

- Une véritable politique de renseignement satellitaire totalement indépendante des américains, conduite au niveau européen s'appuyant sur un système d'alerte, installé dans le centre de Torrejon, avec les satellites d'écoute, radar allemands (SARLOUPE) ou italiens, optiques (visible et infrarouge de type Hélios 2 puis 3 pour la France) fournissant des images d'une très grande précision. Certains existent déjà, d'autres seront lancés dans les années qui viennent. Cette politique passe par une coopération renforcée et des accords interétatiques. Il convient également de s'assurer que le programme Galiléo qui nous affranchira du GPS américain arrive à un stade opérationnel prévu entre 2010 et 2012.

- des budgets de défense à la hauteur de nos ambitions affichées dans des intentions suivies d'effets concrets. Pour arriver au niveau des Etats Unis et être en mesure de conduire de véritables opérations de type OTAN, il faudrait doubler notre effort. Le voulons-nous et le pouvons-nous ?

*Article rédigé par le Général Jean Menu (2 SR) avant le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN